

Lyon, le 15 octobre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Caisse des Dépôts accorde un prêt de 41 millions d'euros à la SPL OSER

La Caisse des Dépôts et la Société publique locale (SPL) d'efficacité énergétique OSER ont signé une convention pour accompagner à hauteur de **41M€** le développement de la SPL via des prêts sur fonds d'épargne. Ces prêts s'intègrent au financement de 78 M€ d'investissements envisagés par la SPL OSER sur 3 ans. Cette signature s'est déroulée en présence de **Ségolène ROYAL**, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, de **Jean-Jack QUEYRANNE**, Président de la Région Rhône-Alpes, de **Benoît LECLAIR**, Président de la SPL OSER, Vice-président délégué à l'énergie et au climat et de **Pierre-René LEMAS**, directeur général du groupe Caisse des Dépôts.

La **SPL OSER** est un outil d'efficacité énergétique créé par la Région Rhône-Alpes en 2012, au service des collectivités territoriales, pour répondre aux défis de la transition énergétique. La SPL OSER va pouvoir intervenir d'une part en prestation de service et en apport d'expertise et, d'autre part, comme tiers-investisseur pour porter les travaux d'efficacité énergétique des bâtiments publics des collectivités territoriales. Un contrat sur 20 ans entre la SPL et les collectivités règlera la question du portage financier des travaux.

La Caisse des Dépôts accompagne financièrement la SPL OSER en mettant en place des prêts bonifiés sur les projets développés sur la géographie prioritaire de la politique de la Ville (PRU, PPU) ou des « Prêts Croissance Verte » récemment créés pour financer les projets de rénovation lourde énergétique des bâtiments publics.

Pierre-René LEMAS, avant de signer la convention de prêt, a tenu à « réaffirmer la mobilisation pleine et entière de la Caisse des dépôts dans la mise en œuvre de la Transition écologique et énergétique ».

« Avec la SPL OSER, la Région Rhône-Alpes est au cœur de la transition énergétique » a déclaré **Jean-Jack QUEYRANNE**. « La rénovation thermique des bâtiments est le meilleur moyen d'agir sur la demande d'énergie : l'énergie que l'on ne consomme pas n'a pas besoin d'être produite »

La convention a été signée par **Philippe TRUCHY**, Directeur général de la SPL OSER et **Patrick FRANÇOIS**, Directeur régional Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts.

Pour compléter le tour de table financier de ces futurs investissements, la SPL OSER a sollicité les financements européens via la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes ainsi que ceux de Bpifrance. Ainsi **Stéphane VIALON** représentant de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) était présent pour cette signature. La Caisse des Dépôts et la BEI viennent de renforcer leur coopération dans de nombreux domaines du secteur public local, dont celui de la transition énergétique.

En effet, depuis plus d'un an, les deux institutions ont mis en place un partenariat pour instruire conjointement les demandes de financement grâce au réseau de la Caisse des Dépôts. Ce partenariat permet de faciliter les cofinancements pour des infrastructures de petite dimension, tout en offrant au promoteur du projet un point d'accès aux financements décentralisés dans les régions grâce au réseau de la Caisse des Dépôts. Sur l'ensemble du territoire national, les directions régionales de la Caisse des Dépôts deviennent ainsi les « points d'entrée » régionaux pour la BEI.

La signature de cette convention de prêt intervient à un moment décisif pour la SPL OSER.

Après une phase d'études et de diagnostics énergétiques et techniques qui a porté sur **plus de 20 projets** de rénovation depuis l'été 2013, les premières mises en chantier sont imminentes (début 2015).

Pour 2015 - 2016, plus de **31 M€** de travaux de rénovation sont d'ores et déjà programmés, dont 5 lycées de la Région Rhône-Alpes (18 M€), 3 groupes scolaires de la commune de Bourg-en-Bresse (6,6 M€), l'Hôtel de Ville de Cran Gevrier (5,9 M€) et la médiathèque de Montmélian (0,85 M€).

10 collectivités locales sont actionnaires de la SPL OSER : Bourg-en-Bresse, Chambéry, Cran Gevrier, Grigny, Montmélian, Meyzieu, Romans sur Isère, Saint-Fons, Saint-Priest et le Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe s'est donné 4 secteurs d'intervention prioritaires, créateurs d'emplois et porteurs d'ambitions industrielles et d'innovation : le développement des entreprises, la transition énergétique et écologique, le logement, les infrastructures et la mobilité durable.

<http://www.caissedesdepots.fr>

A propos de la Région Rhône-Alpes

La lutte contre le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre est aujourd'hui une compétence pleine et entière des Régions. C'est pourquoi le Conseil régional Rhône-Alpes est mobilisé depuis 2004 sur les axes de la sobriété, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables. Quasiment toutes les politiques régionales sont mises à contribution : lycées, transport, formation professionnelle, agriculture, industrie, logement, énergie, économie et recherche.

L'adoption en 2013 du Plan climat de la Région et plus récemment, celle du Schéma Régional Climat Air Énergie constituent les nouvelles étapes décisives pour notre Région. L'innovation, qui est au cœur des politiques régionales, nous permettra également de réussir cette transition à l'échelle de notre territoire grand de ses 6 millions d'habitants.